LES TROIS CRIMES DE BRUXELLES AURAIENT ÉTÉ COMMIS PAR LES MÊMES AUTEURS

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Nous avons signalé il y a quelque temps qu'une commerçante avait été assassinée à Schaerbeek et nous avons dit qu'avant-hier une négociante d'Ixelles avait été assassinée, ainsi qu'une vieille commerçante de la rue Traversière à St-Josse, toutes trois dans les mêmes conditions. Le crime a été commis comme chaque fois, de la même façon. On s'est servi comme massue pour assommer les victimes d'un gros burin qui sert de pince-monseigneur. La victime aura été amenée devant son meurtrier qui lui demandait soit une consommation, soit un article de mercerie. Obligée de se retourner, la victime était frappée par derrière. L'assassin a frappé chaque fois avec sauvagerie et le ou les criminels ont toujours choisi les mêmes victimes, une vieille femme sans défense tenant un magasin ou un café. Tous ces crimes ont été minutieusement préparés et les assassins ont toujours opéré rapidement et uniquement pour voler. Ils emportent des billets de banque, des titres, des bijoux. La police et la gendarmerie sont à la recherche des criminels.

MANIFESTATION FLAMINGANDE A GAND

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Deux groupes flamingands avaient organisé à Gand une manifestation en l'honneur du professeur Baeis, à l'occasion d'un prix que lui a décerné l'Académie de Médecine de Paris. Des mesures d'ordre très sévères avaient été prises, l'autorité craignant des troubles. Le cortège, encadré des policiers et des gendarmes, se rendit au domicile du professeur. Il se heurta, au Marché aux Oiseaux, à un groupe de contre-manifestants. Une échauffourée se produisit à laquelle la gendarmerie, sabre au clair, mit fin très rapidement. Le cortège continua sa route et, arrivé rue Neuve-Saint-Pierre, joua le chant flamand « Le Lion de Flandre ». Un jeune soldat salua, mais le lieutenant de gendarmerie lui enleva son bonnet pour prendre son numéro matricule et l'identifier. Les manifestants huèrent l'officier mais l'ordre fut rapidement rétabli.

Après la manifestation au domicile du professeur, le cortège se disloqua.

Dans la soirée, une bagarre s'est produite devant le local Activiste. La police saisit un drapeau et 4 arrestations furent opérées. Plus avant dans la nuit, un groupe de flamingands rencontra place d'Armes une patrouille de gendarmes à cheval. Des coups de sifflets et des huées partirent aussitôt. La gendarmerie chargea, un manifestant fut légèrement blessé.

8 arrestations ont été opérées, mais aucune n'a été maintenue.

MORT DU PETIT-FILS DU ROI LOUIS-PHILIPPE

Le prince Antoine d'Orléans, duc de Galliera, infant d'Espagne, est mort mercredi matin, à cinq heures, à son domicile, 138, avenue de Neuilly. Il était le fils du duc de Montpensier et le petit-fils du roi Louis-Philippe, et avait épousé l'infante Eulalie d'Espagne, dont il eveit eu deux fils : les infants Alphonse et Louis. Son corps sera ramené en Espagne pour être inhumé dans la sépulture royale.

LE RENFLOUEMENT DÉFINITIF DE LA BANQUE ADAM DEMANDÉ PAR UNE DÉLÉGATION DE CRÉANCIERS

Le ministère des finances communique la note suivante :

« M. Germain-Martin, ministre des finances a reçu hier une délégation de créanciers de la banque Adam, présentée par MM. Tranchand, **Delecatte**, Sevestre, de Montjou, **Lemelle**, Antoine, **Appourchaux**, députés.

Cette délégation venait attirer son attention sur **l'intérêt que présenterait la renflouement définitif d'une banque dont l'activité constitue un concours important pour deux grandes provinces françaises.**

Le ministre a promis de se renseigner à nouveau, dès aujourd'hui, sur l'état actuel de la question et de s'entretenir avec le président de la société de gérance des mesures complémentaires qu'il pourrait convenir de prendre.

La délégation a vivement remercié le ministre de son bienveillant accueil et a tenu à l'assurer de son entière confiance.

BROYÉ PAR UNE LOCOMOTIVE EN GARE D'AUDRUICQ

Un accident mortel s'est produit hier en gare d'Audruicq. Un mécanicien de la Compagnie du chemin de fer du Nord, du dépôt d'Hazebrouck, a été écrasé hier, vers 16 h., en gare, par une locomotive.

Les circonstances dans lesquelles s'est produit cet accident ne sont pas encore connues.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 25 décembre 1930

Soleil : Lever à 7 h. 45 ; coucher à 15 h. 57.
Lune : Lever à 11 h. 13 ; coucher à 21 h. 26.
Aujourd'hui : Noël. — Demain : saint Etienne.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 24 décembre 1930, à 16 heures. Baromètre : 754 m/m 9 ; baisse depuis la veille, à 18 h., 10 m/m 2. — Thermomètre : fronde, 9°6 ; minima, 1°5 ; maxima, 9°6.

Etat hygrométrique, 96. Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : gouttes. — Direction du vent : sud ; force : assez fort. — Direction des nuages : pas d'observation ; état du ciel : couvert. Temps probable pour jeudi : un peu froid, pluie ou neige

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps couvert avec pluies intermittentes, puis nuageux avec éclaircies et quelques averses ; vent de sud-ouest, 8 à 9 m. ; température en hausse, minimum en hausse de 1 à 3°.

RÉCEPTION DE L'AN. — Madame la Générale Boquet recevra au Quartier général, 14, rue Négrier les 2e, 3e et 4e vendredi de janvier.

DEUIL. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 67 ans, de Mme Marie-Augusta Cathier, veuve de M. Emile Basly, ancien député-maire de la ville de Lens

Ses funérailles auront lieu samedi 27 décembre, à neuf heures. Réunion à la maison mortuaire, rue Urbain Sorriaux, à 8 h. 45.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

DE PASSAGE. — Hier après-midi, à 14 h. 10, est arrivé à Calais-Maritime, par le paquebot supérieure « Canterbury », le colonel Varuz, attaché militaire à l'ambassade de France à Londres, parti pour Paris par le rapide de 15 h. 06.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

La Noël à Roubaix

Musée Wicar. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 12 h.
Musée des Beaux-Arts. — Place Chevreul, de 9 à 13 heures.
Hippodrome-Théâtre. — Matinée et soirée « Boulomania à Marseille ».
Gaîté. — Ciuéma, matinée et soirée, dancing.
Universel Cinéma. — Rue Decrème, matinée et soirée.
Modern Cinéma Noël. — Rue Bernard, matinée et soirée.
Royal Lolou. — Rue Lacroix, matinée et soirée.
Au Fresnoy. — Skating-cinéma-dancing.
Primes du Legs Boucher de Perthes. — A 11 h., distribution des primes à l'Hôtel de Ville.
Fêtes de Noël. — Anciens Combattants belges, fête enfantine suivie de concert, à 15 h., rue de la Gare, 126.
— **Union des Mutilés.** — Fêtes enfantine, à 15 h., au Foyer, rue de l'Espérance.
— **Combattants Républicains.** — Fête enfantine, à 14 h., salle Sainte-Cécile, rue du Général Sarrail.
Noël laïque. — A 15 h., salle des fêtes, rue de l'Hospice, représentation pour les enfants des écoles publiques.
Cercle « Le Progrès ». — Assemblée générale, à 16 h. 30, au siège.
Fêtes des Tramways. — A 10 h. 30, à la Maison des Tramways, boulevard de Strasbourg, tirage de la grande tombola.
— A 16 h., au même endroit, grande fête de famille, cinéma et music hall.
Pharmaciens de garde. — MM. Delabarre, 163, Grande Rue ; Constant, 5, boulevard de Paris.

Pour votre gourmandise :
DU CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ

Pour votre santé :
DU CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ

UNE SEPTUAGENAIRE RENVERSÉE PAR UN CAMION HIPPOMOBILE

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit, vers 17 h. 30, place du Trichon. Le brouillard épais qui s'était abattu sur notre ville, gêneit considérablement la visibilité et il semble que c'est la principale circonstance qui provoque l'accident.

A l'heure dite, Mme Vve Derégnaucourt, née Jeanne Vanderstraelen âgée de 79 ans, sans profession, demeurant rue Watt, cour Thiers, 3, à Roubaix, traversait la place du Trichon, pour se rendre dans la rue du même nom. Fortement gênée par le brouillard et le démarrage hésitante, elle ne vit pas qu'un camion hippomobile, se dirigeant vers la rue de Sébastopol, s'élançait dans sa direction.

Quand le conducteur, Omer Verscheide, 39 ans, tenancier à Tourcoing, 167, rue Voltaire, au service de la Brasserie Coopérative « Le Roubaisienne », boulevard d'Hellwin, s'aperçut de la présence de la septuagénaire sur la chaussée il était malheureusement trop tard. En effet, au même instant Mme Derégnaucourt fut bousculée par les chevaux et violemment projetée sur le sol. Le conducteur arrêta immédiatement son véhicule et se porta au secours de la victime qu'il releva et conduisit dans un café voisin.

M. le docteur Claude Renard, mandé de toute urgence, vint prodiguer les premiers soins à la blessée et releva des nombreuses contusions sur tout le corps.

En outre, Mme Derégnaucourt se trouve sous le coup d'une commotion cérébrale, très compréhensible vu son grand âge. Néanmoins, fait-on savoir, ses jours ne paraissent pas en danger.

M. Weiter, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

BACK MEYERBEER TRIPLE BLONDE ..... DE LUXE

CAMION CONTRE TRAMWAY

La commerçante rue de l'Alouette a été hier, vers 13 h. 50, le théâtre d'une collision peu grave entre un tramway et un camion automobile.

Dans cette rue, dont la chaussée est en très mauvais état, passe le tram G-K faisant le parcours du Nouveau Roubaix au Crétinier, dont la voie longe le trottoir de gauche, qui est coupé par plusieurs rues et, entre autres, la rue Jules-Dérégnaucourt c'est précisément à ce point de jonction que s'est produit l'accident.

Un tramway, piloté par le wattman Alphonse Delberghe, descendait la rue de l'Alouette lorsqu'arrivé à l'angle de la rue précitée, il fut tamponné par camion automobile conduit par Marcel Hallot, 28 ans, chauffeur d'auto, demeurant rue d'Houthem, à Zandwoorde-lez-Ypres (Belgique).

Le choc fut assez rude mais n'occasionna heureusement, aucun accident de personnes. Dégâts matériels. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de cet accrochage.

LA BOULANGERIE ÉCONOMIQUE DU TILLEUL

104, rue de Denain - ROUBAIX,

paie ce Jour, ses bénéfices pour 1930 : *22 centimes* au pain de 3 livres et pains-raisins; *15 centimes* au pain de 2 livres. — La meilleure QUALITÉ et les plus FORTES RISTOURNES.

Prenez votre pain à la BOULANGERIE ÉCONOMIQUE DU TILLEUL, qui vous offre ces avantages.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE DANS UNE USINE

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier vers 11 h. 15, dans l'usine Alfred Motte et Cie, peignage de laine, rue d'Aveighem.

De nombreux câbles électriques, soutenus par des supports, sont placés à l'extérieur des bâtiments et propagent le courant électrique nécessaire à l'éclairage et à la propulsion des métiers. Soudain, par suite d'une cause inconnue, un câble d'une tension de 500 volts, se rompit et tomba sur un bâtiment recouvert d'une toiture en zinc.

Au contact du fluide électrique, le métal fondit et, sous l'effet de la chaleur, la charpente prit feu. On fit aussitôt appel aux pompiers qui, sans tarder, se rendirent sur les lieux et, coupèrent immédiatement le courant. Quelques instants plus tard, tout danger était définitivement écarté.

Les dégâts sont peu importants et ne concernent que la toiture en zinc, qui a été endommagé sur une superficie de deux mètres carrés. Il y a assurance.

LA SAINTE-CECILE A L'HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS

La fête Sainte-Cécile a été célébrée, cette année, chez les Accordéonistes Roubaisiens, avec un éclat tout particulier. Une réception toute intime, eut lieu, dans la soirée de samedi, chez le président d'honneur M. Derryx, rue Jules-Guesde, qui après les souhaits d'usage sut trouver les termes élogieux qu'il convient à l'adresse de cette brillante phalange, dont le succès va sans cesse grandissant. Il félicita notamment M. Verstraete, son dévoué président, qui vint d'obtenir la médaille d'honneur pour ses 30 années de présence au sein des accordéonistes et M. Careis, chef de musique ainsi que les membres du Comité et les musiciens tous artisans de la prospérité de « l'Harmonie ». La soirée s'acheva par quelques morceaux magistralement joués par la Société.

Le 21, un banquet réunissait les membres honoraires, les représentants de la Municipalité, du Comité des Fêtes du Pile, les musiciens et les sociétaires, dans la salle du siège de la Société, 126, rue du Pile, les musiciens et sociétaires, dans la salle du siège de la Société, 126 rue du Pile. M. Verstraete, président tint à remercier les sociétaires de leur fidélité envers la Société à qui il renouvela l'expression de son attachement et de son dévouement. M. Derryx associa ses paroles à celles de M. Verstraete en remerciant tous les représentants des corps constitués de l'intérêt qu'ils portent à la Société et engagea tous les sociétaires à continuer dans la marche suivie jusqu'à présent, de façon à emporter de nouveaux lauriers courant 1931. M. Leuridant, président des fêtes du Pil, confirma les quelques paroles prononcées par M. Derryx et demanda, qu'à la Société, de rester fidèle aux engagements pris par ses chefs, continuer à être l'Harmonie du quartier du Pile, et il promit pour l'avenir tout son appui à la Société. M. Gustave Bataille, délégué de l'Administration municipale, exhorta également les sociétaires dans la voie suivie jusqu'à présent et promit également tout son concours dévoué à la Société, dont la renommée n'est plus à faire.

Un vivat fut chanté en l'honneur du Président d'honneur, en l'honneur du délégué de la Municipalité : de MM. Leuridant ; Verstraete et du secrétaire.

Cette fête célébrée dans une atmosphère de franche cordialité restera longtemps gravée dans la mémoire de toue les assistants qui se séparèrent en se promettant mutuellement de travailler à la prospérité et développement de la Société.

NE MANQUEZ PAS DE PROFITER... du joli flacon de parfum offert par tout achet à partir de 50 fr. par le Maison des « 100.000-CHEMISES DE PARIS ». Vous y trouverez des marchandises de très belle qualité vendues à des prix vraiment intéressants. SUCCURSALE DE LILLE, 79, rue Nationale.

LA SOIRÉE DU CERCLE MILITAIRE

Les bureaux du Cercle militaire et de la société d'entr'aide « La Légion d'Honneur » se sont réunis pour mettre la dernière main à l'organisation de la soirée organisée pour le 3 janvier 1931, par ces deux sociétés, dans la vaste et magnifique salle du Cercle de l'Industrie, la plus belle salle de la région. Tout est maintenant prêt pour recevoir les invités ceux-ci seront nombreux si l'on se rapporte au grand nombre de cartes placées par les officiers membres du Cercle, il est vrai que les danseurs auront de la place puisque toute l'immense tabagie sera à leur disposition.

L'orchestre commencera à 21 h. 15. Un immense vestiaire sera installé et tenu par les habitués des soirées du Cercle de l'Industrie. Les invités seront reçus à l'entrée de la salle ; les personnes qui accompagneront des jeunes filles auront des places leur permettant de suivre les évolutions des danseuses et danseuses. Un magnifique buffet sera tenu par M. Maurice Coquau, gérant actuel du Cercle.

Le président du Cercle militaire rappelle aux adhérents qu'ils peuvent retirer des cartes à placer, 43, rue de la Gare ; d'autre part, il fait un appel près de tous pour qu'ils assistent à cette soirée en tenue militaire. MM. les généraux et officiers supérieurs de la garnison de Lille ayant promis leur présence, il serait désirable que les officiers roubaisiens soient nombreux pour les recevoir. Pour les adhérents qui, pour quelque raison, préféreraient venir en tenue de soirée, il est rappelé qu'ils doivent se munir d'une carte blanche d'invitation qui leur sera remise par le secrétaire en s'adressant n'importe quel jour, 43, rue de la Gare, à Roubaix.

Les personnes qui désirent assister à cette soirée peuvent le faire en s'adressant soit à un membre du Cercle militaire, soit à M. Jean Desquelles, au Cercle de l'Industrie, 7, Grande Rue où ils trouveront des cartes au prix de 30 fr.

L'ARBRE DE NOEL CHEZ LES COMBATTANTS BELGES

C'est aujourd'hui, à 15 heures, qu'aura lieu au siège, 126, rue de la Gare, la fête enfantine organisée par la section de Roubaix de la Fédération Nationale des Combattants belges.

Etant donné le nombre d'inscriptions reçues, cette petite fête promet d'être des plus intéressante. Au programme figure, outre la distribution des jouets et friandises, un brillant orchestre et un as comique.

Tous les membres sont cordialement invités à cette matinée pendant laquelle ils sont assurés de trouver le meilleur divertissement.

CERCLE STÉNO-DACTYLOGRAPHIQUE

Nous communiquons, ci-dessous, le palmarès des examens du 16 novembre dernier, organisés par le Cercle sténographique roubaisien, à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie, sous les auspices du Cercle sténographique unitaire de Paris :

Examen professionnel (135 à 150 mots à la minute : Mlle Angélina Meyer.

Examen commercial supérieur (120 mots à la minute) : Mlles M.-Louise Droulers et Angèle Vandenbroeke.

Examen commercial (100 mots à la minute) : Mlles Jeanne Duforest, Thérèse Bozzali, Henriette Demarque, Thérèse Baudoin.

Examen pratique élémentaire (75 mots à la minute) : Mlles Agnès Bailleul, Augusta Cardyn, Emilienne Laga, Andréa Pau, Antoinette Vandaele, Jeanne Delobel, Marie Baudoin, Henriette Bouclet, Louise Debunne, Berthe Lemaire, Marie Bulteel, Marguerite Tesse, Lucienne Spillebeen, Brigitte Vast, Elisabeth Pieters, Lucienne Tierrie.

Examen théorique : Mlles Marthe Verbrecken, Georgette Vermeeren, M.-Louise Vanbiervliet, Simone Deschamps, Marie Dendauw, Madeleine Desmitter, Mme Deveer-Drouet ; Mlles Yvonne Vandemeulebroeke ; Madeleine Beunié ; Rachel Taelman ; Ida Bosc ; Denise Charlet ; Andrée Selosse ; Mme C. Druesnes ; Mlles M.-José Vercleven ; Madeleine Tison.

Examen préparatoire : Mlles Adèle Défossez ; Angèle Stock ; Julienne Verstraete ; Julienne Moerman ; Claudine Legrand ; Mme Derveaux ; Mlles Raymonde Angoethem ; Irène Bossut ; Raymonde Deschamps ; Jeanne Denis ; Julie Roos ; Rachel Desplanques ; Alice Sénéchal.

Examen de dactylographie : 400 mots : M. Roger Guiot. — 200 mots : Mlle H. Demarque.

COMITÉ DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA « GOUTTE DE LAIT »

Le tirage de la tombola trimestrielle des consultations de nourrissons du Comité, a eu lieu hier après-midi devant une nombreuse assistance. Voici les gagnants :

15145	17311	18270	14668	16870	16822	17211	14734
15188	14234	14308	16486	15267	19607	14340	15178
16373	14717	7430	17207	14377	14396	15224	17540
15253	17395	15155	16741	18112	17123	17024	17463
15248	15153	16919	14363	17097	17036	16766	17105
18072	16634	16652	15240	14480	14370	16982	18062
13927	16836	17266	16054	13925	17091	15276	14802
14667	17209	17016	14319	14337	17060	6944	14476
15223	15166	14349	15198	16805	15181	15280	17267
17534	14366	17012	17357	14445	15150	14443	15278
14249	17126	14250	16559				

Les détenteurs de ces numéros peuvent se présenter, munis de leur carnet de pesées, tous les jours de 11 à 19 h., jusqu'au 10 janvier inclus. Passé cette date les lots non réclamés seront acquis à l'œuvre.

Les intéressées sont informées que pour avoir droit aux premiers lots, c'est-à-dire à ceux d'une valeur supérieure à 100 fr., elles doivent avoir au moins dix pesées sur leur carnet.

Le Comité rappelle en même temps aux mères de famille travaillant à l'usine et faisant la semaine anglaise, que c'est samedi 27 décembre, de 16 à 17 h., qu'aura lieu au local de la « Goutte de Lait », 31, boulevard Gambetta, la deuxième séance supplémentaire des consultations de nourrissons, organisée en décembre à leur intention.

L'armoire à provisions d'une grande Ville

LES REVEILLONS ET LES FETES DE NOEL ONT PROVOQUÉ UN REDOUBLEMENT D'ACTIVITÉ AUX HALLES CENTRALES

L'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An a provoqué une recrudescence d'activité aux Halles Centrales.

De nombreuses personnes qui n'ont jamais l'occasion de s'y rendre y sont allées par la force des choses, et comme tant d'autres nous avons eu l'attention attirée par ce marché, dont nous entretiendrons aujourd'hui nos lecteurs.

UN PEU D'HISTOIRE

Le vaste bâtiment des Halles centrales, qui forme un imposant rectangle ayant façade sur les rues Pierre-Motte, Jeanne-d'Arc, de la Sagesse et de la Halle, fut construit par la maison Joly d'Argenteuil (Seine-et-Oise), en l'année 1881, c'est-à-dire il y a près de cinquante ans.

LES HALLES CENTRALES

Avant lui, le marché à légumes se tenait régulièrement sur la Grand'Place et la place de la Liberté, alors dénommée Marché au Charbon, mais, installés à ciel ouvert, les marchands étaient à la merci des intempéries et leurs produits en souffraient.

Pour parer à ces inconvénients, la municipalité envisagea la création d'un marché couvert et, le 4 décembre 1879, elle faisait l'acquisition d'un terrain de 4.974 mètres carrés, moyennant la somme de 355.000 francs, qui fut payée à la société Bossut-Grimonprez et François Dutholt.

Les travaux de construction furent bientôt entrepris, mais on ne disposait pas encore des moyens modernes, l'élaboration de la salle demanda deux années et ce n'est que le 15 décembre 1881 que put avoir lieu l'inauguration oficielle.

Depuis cette date, le marché couvert fonctionne normalement et nous allons nous efforcer de présenter les principaux épisodes d'un film qui s'y déroule journellement.

LA VENTE SUR LE CARREAU

On appelle vente sur le carreau celle qui se fait tout autour des Halles les mardis, jeudis et samedis. Les maraîchers de la banlieue et, en particulier, ceux de Marcq, de Bondues, arrivent vers deux ou trois heures du matin, avec des camions ou des charrettes chargés de leurs marchandises. Les détaillants, petits commerçants de la ville ou revendeurs des Halles, viennent inspecter ce qu'ils offrent en vente et fixent leur prix et traitent.

A noter que ces affaires se font, pour la plupart, au café, car, théoriquement, la vente sur le carreau n'est ouverte qu'à quatre heures l'été et à cinq heures l'hiver. A ce moment, la cloche sonne, mais, à cette heure, la vente est virtuellement close et les gros vendeurs songent déjà à regagner leurs pénates.

LA VENTE A LA CRIÉE

A côté de cette vente sur le carreau, si pittoresque, il en est une autre qui a lieu les mêmes jours, c'est la vente à la criée.

Les facteurs à la criée, au nombre de trois, sont des sortes d'intermédiaires entre les expéditeurs des autres régions et les détaillants de notre ville, ils proposent aux acheteurs éventuels les marchandises qui leur sont arrivées par voie de chemin de fer.

Le client qui propose le meilleur prix obtient les légumes ou les fruits qu'ils offrent, car ce sont les principales denrées qu'ils échangent.

LES DETAILLANTS

A côté de ces gros négociants, il est de nombreux petits commerçants qui leur achètent les marchandises pour les revendre aux consommateurs.

Ce sont ceux-ci qu'on rencontre dans le cours de la journée aux Halles centrales, ils sont installés dans les diverses loges qu'ils occupent moyennant le paiement d'une redevance à la municipalité.

Ce sont, pour la plupart, des bouchers, qui, au nombre de vingt-cinq, se procurent généralement leurs viandes aux abattoirs de Lille et de Roubaix, on voit aussi des marchands de légumes dont le nombre frise la vingtaine, des marchands de volailles, de beurre et œufs, des triperiers, des épiciers, en un mot tous les commerçants de l'alimentation.

Ils se tiennent à la disposition du public, du lundi au jeudi, de six à dix-huit heures, le vendredi et le samedi, ainsi que les veilles de jours fériés, de six à dix-neuf heures, et les jours de fête, de six à treize heures. En été, ils commencent leur journée une heure plus tôt.

QUELQUES CHIFFRES

Il est matériellement impossible de donner un chiffre global approximatif des affaires qui sont traitées annuellement aux Halles. Néanmoins, il nous est possible de déclarer que les facteurs à la criée réalisent ensemble, chaque année, environ deux à trois millions de francs de transactions. Comme ils travaillent, en majeure partie, avec les revendeurs, cette somme peut presque être doublée : il n'est pas cité les affaires réalisées par les vendeurs sur le carreau et par les détaillants, comme les bouchers, qui ne dépendent en aucune sorte des facteurs.

LA VARIÉTÉ DES LÉGUMES

On peut trouver sur le marché presque toutes les variétés de légumes ou de primeurs désirables.

Avec les saisons, varient les produits. A notre époque, l'orange est reine, serrée de près par la salade, puis viennent les marrons, les choux-fleurs, les pommes de terre. A d'autres mois, les primeurs ont la priorité, les tomates ont aussi leur heure, les pommes, etc...

Les lieux d'origine des différents fruits sont les régions méridionales et, en particulier, le Roussillon, le Vaucluse, le Tarn-et-Garonne, le Lot, etc... L'Espagne, l'Italie, l'Algérie et même le Canada nous envoient aussi leurs produits.

Les Halles, d'aspect si avenant, rappellent pourtant à certaines personnes des heures sombres. Celles de la guerre, où, tristement, elles se rendaient aux Halles, où avait lieu le ravitaillement, quérir les maigres denrées qui leur étaient rarement attribuées, et qui faisaient leur joie.

J. D.

NOTRE CONCOURS DES GRANDES VEDETTES DU CINÉMA

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes

2.027 prix valant plus de 100.000 francs dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants :: ::

POURQUOI NE SERIEZ-VOUS PAS, VOUS AUSSI, LA GRANDE VEDETTE ?

Comme nous l'avons annoncé, c'est aujourd'hui **JEUDI 25 DÉCEMBRE** que commence notre **CONCOURS DES GRANDES VEDETTES DU CINÉMA**, doté de **2.027** prix d'une valeur de plus de **CENT MILLE FRANCS**, dont **40.850** fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants, le premier recevant **10.000** francs en espèces, concours et prix réservés exclusivement à la région de **ROUBAIX-TOURCOING** et villes environnantes.

Conformément au règlement, nous publions donc aujourd'hui la première photographie des vedettes parmi lesquelles vous aurez à exprimer votre choix. Lesquelles de ces vedettes, hommes ou femmes indistinctement, auront vos préférences ?

A vous de vous prononcer. N'oubliez pas que la liste gagnante sera élue par vos suffrages. C'est vous-même qui serez en conséquence les artisans de votre succès.

Dès ce matin, sans hésiter, vous découpez les numéros d'ordre qui vous serviront à exprimer votre choix.

Trois numéros — ceux des vedettes qui auront vos préférences — à coller le moment venu sur le Bulletin de réponse, que nous publierons. C'est tout ce que vous aurez à faire.

Tous à l'œuvre, avec le même cœur, avec le même espoir. Les chances sont égales pour toutes et pour tous.

Pourquoi, chère Lectrice, ami Lecteur, qui nous lisez, ne seriez-vous pas, **VOUS AUSSI LA GRANDE VEDETTE**, la lauréate favorisée, l'heureux gagnant ?

Notre Concours des Grandes Vedettes du Cinéma

ARLETTE MARCHAL

Concours des grandes **1** Vedettes du cinéma

Découpez et conservez ce numéro d'ordre qui devra être collé à votre choix sur le Bulletin de réponse.

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes.

2.027 prix valant plus de 100.000 fr., dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants :: ::

PREMIER PRIX. — **10.000 fr.** en espèces.

DEUXIEME PRIX. — **Une Salle à manger et une Chambre à coucher style moderne chêne massif avec sculptures dans la masse. Valeur : 7.500 fr.**

TROISIEME PRIX. — **Une motocyclette grand tourisme 4 CV., 350 cmc., 4 temps, 3 vitesses, équipement complet, éclairage et démarrage électrique. Valeur : 5.300 fr.**

Puis, une autre moto, des postes de T.S.F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable.

LA LISTE DES PRIX

On a vu que dans les premières centaines des magnifiques prix affectés à ce concours se trouvent outre les 10.000 francs en espèces réservés au premier gagnant, le somptueux mobilier qu'emportera le second et la motocyclette que gagnera le troisième, se trouvent, rappelons-nous, une autre moto, des postes de T. S. F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable. Viennent ensuite:

706e au 933e Prix. — Une Boîte Montre à poudre. Valeur ..... 28 fr.

934e au 948e Prix. — Un Etui à cigarettes, fermeture éclair. Valeur 26 fr.

949e au 968e Prix. — Un Stylomine. Valeur ..... 25 fr.

969e au 993e Prix. — Un Rond de serviette orfèvrerie, style moderne. Valeur ..... 25 fr.

994e au 1.000e Prix. — Un rasoir de sûreté. Valeur ..... 20 fr.

(Lire demain la suite de la liste des prix)

GRAND BAL DE BIENFAISANCE AU PROFIT DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Dans notre numéro d'hier, nous avons annoncé que le Comité Roubaisien du Timbre Antituberculeux organise, avec le concours des sociétés locales, un grand bal de bienfaisance, samedi 10 janvier, dans la salle municipale de fêtes de la rue de l'Hospice.

Ce bal, de par son organisation et en raison du but poursuivi, est appelé à obtenir un grand succès, et nous sommes heureux de constater que les cartes d'entrée au prix modique de 2 fr. par personne se vendent avec une grande facilité.

Pour le placement de ces cartes, le Comité fait appel au concours de toutes les sociétés locales et nous sommes convaincus que nos belles sociétés toujours les premières lorsqu'il s'agit d'une bonne œuvre, ne refuseront pas d'aider le Comité Roubaisien en la circonstance et auront à cœur de placer le plus grand nombre de cartes possible.

Les cartes sont en vente au Secrétariat du Comité, mairie de Roubaix, porte 17. Téléphone 0.02 ou 11.19.

Le Comité Roubaisien a reçu les sommes suivantes :

Du « Billard Club Decrème » installé chez M. Alfred Deny, cafetier, 38, rue Decrème, 56 fr. 20, produit d'une quête faite à la suite d'un banquet de Sainte-Cécile ; de la Société « Les Accordéonistes Roubaisiens », chez M. Six, 126, rue du Pile, la somme de 31 fr. 10, quête faite au cours d'un banquet de Sainte-Cécile.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS

Incessamment aura lieu, à domicile, le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1931.

Pour cette imposition, les chiens sont classés en trois catégories.

Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

Les chiens pouvant être classés dans deux catégories seront obligatoirement rangés dans celle dont la taxe est la plus élevée.

Première catégorie. — Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades.

Deuxième catégorie. — Sont compris dans cette catégorie les chiens servant exclusivement à la chasse et dont les propriétaires sont munis d'un permis de chasse.

Troisième catégorie. — Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans les catégories précédentes.

Le contrôle en cours d'année est exercé au moyen de médailles remises aux propriétaires de chiens de première catégorie, médailles qui doivent être attachées au collier des animaux.

Seuls, les chiens de première catégorie, porteurs de la médaille, peuvent être rencontrés dans la rue.

Les infractions entraînent le triplement de la taxe afférente à la catégorie à laquelle le chien ayant fait d'objet d'une fausse déclaration aurait dû être classé.

UNIQUE !

Cette année, le numéro de Noël du REVEIL ILLUSTRÉ vous offre, pour la modique somme de 0 fr. 35 centimes, 20 pages de texte, comprenant 8.000 lignes, 250.000 lettres et un grand nombre de magnifiques illustrations.

Oui ! Pour 35 centimes !

AUX AGRICULTEURS ANCIENS COMBATTANTS

Le maire informe les anciens combattants agriculteurs que la circulaire du 23 avril 1930 leur permet d'accéder à la petite propriété rurale. Pour tous renseignements et communications à ce sujet, ils doivent s'adresser directement au Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre, 18, rue Boissy-d'Anglas, Lille.